

**Question orale de Maud GATEL
et des élus du groupe « Un nouveau souffle pour le 14^e– Paris au centre »
à la maire du 14^e arrondissement**

relatif au dispositif REFLEX dans le 14^e arrondissement

Alors que l'intensification et la récurrence des épisodes de fortes chaleurs constituent un défi majeur de santé publique pour la Ville de Paris, les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de fragilité sociale figurent parmi les publics les plus exposés aux risques sanitaires liés aux canicules.

La Ville de Paris a mis en place le dispositif REFLEX avec l'ambition d'assurer un suivi des personnes les plus vulnérables lors des épisodes climatiques exceptionnels. Mais alors que près d'un quart de la population parisienne est âgée de plus de 60 ans et que plusieurs dizaines de milliers de Parisiens vivent dans des situations d'isolement social susceptibles d'accroître leur vulnérabilité en période de fortes chaleurs, environ 10 000 Parisiens seulement sont aujourd'hui inscrits au dispositif REFLEX.

Pouvez-vous nous indiquer, Madame la Maire, combien d'habitants du 14^e arrondissement sont inscrits sur ce fichier, ce que vous entendez faire pour augmenter ce nombre et les moyens dispensés lors du dernier épisode caniculaire à leur destination ?